

BULLETIN

de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne



B.P. 180 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél: 03 26 66 39 97 (répondeur) - C.C.P. Châlons 390-58 E

Permanences le mardi matin et le vendredi après-midi au siège de la Société:
13, rue Pasteur à Châlons-en-Champagne

Courriel: academie.chalons@free.fr - Site web: <http://academie.chalons.free.fr>

Facebook: <https://www.facebook.com/Sacsam51-301719147276Y210/>

Bulletin 67 - Printemps - été 2024

Chers membres,

L'année 2024, déjà bien entamée, est marquée par quelques changements, dont l'élection de **Christine Abelé à la présidence** de notre association qui succède ainsi à **Grégory de Gostowski** que nous tenons à **remercier** pour son investissement et le dynamisme qu'il a montré pendant ses deux années de mandat. Côté CA, une partie des administrateurs, en renouvellement également, a été réélue. Nous devons toutefois déplorer le départ de deux nos administratrices : ceux de Mmes Damagnez et Jacquin, que nous tenons aussi à remercier pour leurs bons et loyaux services pendant toutes ses années.

Les *Études marnaises* 2023, en retard en raison de l'ajout d'un article consacré à notre ancien membre et administrateur Alain Villes, devraient paraître courant mi-mai.

La **programmation des séances 2024-2025** s'inscrit dans la continuité des années passées : poursuite, dans la mesure du possible, de la délocalisation des séances et de la mise en place de collaborations avec des associations ou institutions culturelles (comme le service de l'Inventaire de Champagne-Ardenne). Au titre des partenariats, il faut citer celui qui a été noué avec l'Inspection académique afin de mettre en place une série de trois conférences à destination des enseignants qui seront liées à la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui seront données par des membres de notre association.

La nouveauté, sous réserve que la salle soit disponible aux dates voulues, résidera dans la **délocalisation de nos séances mensuelles** qui auront désormais lieu dans l'auditorium de la salle de la BMVR de Châlons et non plus dans la salle de Malte.

Le présent **Bulletin rend compte de l'Assemblée générale** qui a eu lieu le 24 février 2024. La lecture des trois rapports (moral, financier et d'activités) vous permettra de prendre connaissance de l'état de notre association dans ses différents aspects. À ce jour, la SACSAM compte **257 membres** et nous continuerons nos efforts pour développer notre rayonnement et toucher de nouveaux auditeurs.... Pour rappel, le **montant de la cotisation** annuelle est fixé à **18 euros** (44 avec les *Études marnaises*). D'ici peu, vous pourrez d'ailleurs payer votre cotisation via la plateforme internet Helloasso par laquelle vous devriez aussi

pouvoir obtenir vos cartes de membre, utiles pour pouvoir bénéficier du tarif préférentiel qui a été négocié avec le musée Vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Épernay.

Pour finir, il nous faut mentionner la **sortie prévue le samedi 25 mai entre Dormans et Châtillon-sur-Marne** : celle-ci vous permettra de découvrir le mémorial de Dormans (au sujet duquel une étude a été publiée dans les *Études marnaises* 2020 par Gilles Villain), l'histoire et le patrimoine de la commune de Troissy (dont sa « crypte » voûtée) ainsi que ceux de la commune de Châtillon. Le **bulletin d'inscription est à nous retourner avec votre règlement pour le 15 mai.**

CALENDRIER 2024

Sauf exception, nos séances ont lieu **salle de Malte**, 7 rue du lycée à Châlons, de 14h30 à 16h30

Entrée **libre et gratuite** dans la mesure des places disponibles

À partir de septembre, celles-ci devraient se tenir à l'auditorium de la BMVR

Samedi 25 mai 2024 – SORTIE : Mémorial de Dormans, Troissy, Châtillon-sur-Marne et Anthenay

Samedi 15 juin 2024 – salle de Malte – 14h30

Nicole VOLTZ : *Joseph Gellée, médecin épidémiologiste châlonnais, président de la SACSAM, philanthrope, homme des Lumières*

Dominique TRONQUOY : *Châlons. La longue histoire de la place Monseigneur Tissier*

Samedi 28 septembre 2024 – auditorium de la BMVR (sous réserve) – 14h30

Théodora JARRASSÉ-RAQUILLET : *L'étude du patrimoine juif dans la Marne*

PERMANENCES

Vous pouvez nous retrouver au siège de la Société, chaque vendredi (même pendant les vacances) de 14h00 à 17h00. Possibilité de **consulter les ouvrages de notre bibliothèque** (les *Études marnaises* et leurs tables, les revues et ouvrages reçus, la collection du *Bulletin du Comité du Folklore Champenois* ...). Voir la liste de ces publications et la présentation de la bibliothèque sur notre site : <http://academie.chalons.free.fr/publication/publications.html>

COTISATIONS 2024

Suite à la décision prise lors de l'AG de mars 2023, nous rappelons que le montant de la **cotisation pour l'année 2024** a été fixé au prix de **44 Euros** (*Études marnaises* + *Bulletins*) ou **18 Euros** (sans les *Études marnaises*, mais avec les *Bulletins*). La SACSAM n'envoie pas d'appel à cotisation. La cotisation inclut l'assurance pour les sorties proposées par l'association. Pour faciliter le travail des trésoriers, **merci de penser à vous mettre à jour de votre cotisation** assez tôt dans l'année. Pour les situations particulières (étudiants, couples...), nous contacter. Les reçus fiscaux sont envoyés en fin d'année. Règlement : par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : SACSAM / 13 rue Pasteur / B.P. 180 / 51009 Châlons-en-Champagne Cedex ; par virement bancaire (RIB envoyé sur demande)

ASSEMBLEE GENERALE 2024 - COMPTES RENDUS

Rapport moral

par Grégory de GOSTOWSKI

Chers adhérents, chers amis,

L'année 2023 fut encore riche pour notre association témoignant ainsi du dynamisme de ses acteurs. Je pense en particulier à l'un d'entre eux, Alain VILLE, qui nous a quitté le 27 août dernier. Membre de la

SACSAM depuis 1974 et administrateur depuis 2014, il était archéologue de terrain. Natif de Châlons-en-Champagne, conservateur du patrimoine depuis 1980, Alain Villes a été nommé conservateur en chef au musée d'Archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye en 2007. Passionné depuis sa jeunesse par les édifices religieux de Châlons-en-Champagne, il menait des recherches sur l'architecture religieuse médiévale dans notre région (cathédrales de Châlons et Reims, églises d'Orbais-l'Abbaye et de L'Épine), en Lorraine (cathédrales de Toul et de Metz) et dans sa région de résidence, la Bourgogne (églises de Sens et de Villeneuve-sur-Yonne). Notre prochain numéro des *Études marnaises* lui rendra hommage en publiant une liste non exhaustive de sa volumineuse bibliographie.

Nos séances du samedi ont pris la liberté d'évoluer durant cette année passée. Outre celle de clôture délocalisée au musée du Vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Épernay en juin, les deux premières séances de l'année 2023-2024 ont eu lieu à la BMVR de Châlons-en-Champagne. Nous remercions d'ailleurs Mme FONTAINE et M. BERTHES de leur intervention de qualité comme il en est d'ailleurs de l'ensemble de nos intervenants habituels. Dans ces trois cas, le public était au rendez-vous nous indiquant que nous pouvons poursuivre dans cette voie afin d'aller à la rencontre de potentiels nouveaux adhérents. J'ai d'ailleurs personnellement promu nos actions lors d'une conférence à l'IUTL ou encore lors d'une visioconférence avec les IA-IPR d'Histoire-Géographie lors d'une réunion de travail avec les formateurs académiques.

Marc Schulthess, notre trésorier, reviendra dans les détails sur les comptes de notre association mais nous enregistrons un recul de 4200€. Le coût en augmentation des tirages de nos publications (énergie, papier) ainsi que la diminution du nombre d'adhérents sont quelques pistes d'explications de cette situation. À ce jour, la SACSAM compte 257 membres dont 64% ne sont pas à jour de leur cotisation 2023. La plateforme internet helloasso est une voie que nous allons explorer afin de rendre plus facile et rapide le paiement de la cotisation. Je vous rappelle d'ailleurs que nous avons accepté une augmentation de nos tarifs. La part individuelle est désormais de 44€ tandis que la seule cotisation sans l'abonnement aux *Études marnaises* (mais avec les 3 *Bulletins de liaison*) est à 18€. Helloasso permettrait aussi d'avoir une carte de membre pour justifier d'un tarif préférentiel au musée du Vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Épernay ainsi qu'auprès d'autres partenaires existants ou à venir.

L'année 2023 a vu la publication habituelle de nos *Études marnaises* mais également du hors-série sur les *Moulins* fait en collaboration avec l'association « Les Amis des moulins ». Il reste d'ailleurs encore quelques exemplaires en vente. Le prochain numéro des *ÉM* est en préparation ainsi que le hors-série dédié à Jackie LUSSE. Pour ce dernier, tous les articles sont arrivés. Dominique Tronquoy nous en dira peut-être plus dans un instant.

L'année 2024 sera également celle du renouvellement de la Présidence de notre association puisque mon mandat arrive à échéance. Je fus fier et honoré d'agir à la tête de la SACSAM en succédant à Jackie Lusse. Je n'ai pas pu m'investir à la hauteur de ce que je voulais durant ces deux années car mes obligations professionnelles et municipales sont très prenantes. J'ai essayé de faire au mieux en ciblant mon action sur la modernisation et le rayonnement. Notre association est une institution patrimoniale mais qui doit se faire plus connaître encore. N'attendons pas que les adhérents viennent mais allons les chercher. Faisons-nous connaître ! Des pistes ont été initiées : helloasso, communication par courriel pour gagner en réactivité, délocalisation des séances, partenariat. Il reste cependant du chemin à parcourir et je sais que la personne qui me succédera saura poursuivre les orientations que nous avons entreprises avec Raphaëlle et les membres du bureau. Je continuerai de défendre ces positions au conseil d'administration dont je reste membre. Longue vie à la SACSAM !

Remarques des membres :

Des volumes ont été donnés aux CDI des établissements de la Marne, sans retour.

Réponse : Il serait sans doute plus efficace de voir avec les inspecteurs.

*
* *

Rapport financier

par Marc SCHULTHESS

Le trésorier commente les éléments comptables de l'exercice 2023 (voir tableau page suivante).

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>	3 350	9 495	-6 145	-64,72
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>		2 800	-2 800	-100,00
<i>Autres produits</i>	3 727	3 950	-223	-5,65
Total	7 077	16 245	-9 168	-56,44
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>	1 432	1 933	-501	-25,90
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	7 840	13 087	-5 248	-40,10
<i>Taxes et paiements assimilés</i>				
<i>Salaires et Traitements</i>				
<i>Charges sociales</i>				
<i>Amortissements et provisions</i>	67	67		
<i>Autres charges</i>				
Total	9 339	15 087	-5 748	-38,10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 262	1 158	-3 420	-295,43
<i>Produits financiers</i>	2 177	1 051	1 126	107,14
<i>Charges financières</i>				
Résultat financier	2 177	1 051	1 126	107,14
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	-85	2 209	-2 294	-103,86
<i>Produits exceptionnels</i>				
<i>Charges exceptionnelles</i>				
Résultat exceptionnel				
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-85	2 209	-2 294	-103,86

Remarque des membres :

L'an dernier : il y avait des frais de tenue des comptes. Qu'en est-il cette année ?

Explications de Marc SCHULTHESS.

Vote du rapport financier :

120 pour

1 abstention

Vote d'un mandat donné à notre président(e), notre vice-président(e) et notre trésorier en vue du dépôt d'une demande de subvention au CHR / Grand Est pour l'aide à l'édition de notre revue.

Vote :

121 pour

Rapport d'activités

par M. CHOSSENOT, D. TRONQUOY et G. VENAULT

Le rapport d'activité est le compte-rendu du travail réalisé par notre association pendant l'année écoulée (2023). Un tel bilan se doit d'être synthétique et de faire ressortir les points forts, aussi certains points ne seront pas évoqués ou simplement effleurés s'ils ont déjà été abordés par notre président ou notre trésorier.

Comme nous l'avons fait les années précédentes, nous ouvrirons ce bilan par :

- a) un état des adhésions ;
 - puis nous aborderons
 - b) les séances mensuelles ;
 - c) les publications.
- et nous n'oublierons pas de mentionner
- d) les activités « quotidiennes »
 - e) les projets sur lesquels votre CA travaille.

a) Adhésions

Nous savons bien que les activités humaines ne se résument pas à des chiffres, mais ceux-ci, comme le dit l'adage habituel, « valent mieux qu'un long discours ».

Effectifs 2023 :

- radiations par le CA - 05
- démissions - 11
- décès - 10
- adhésions + 10

Effectifs au 31/12/2023 : 257

Membres radiés par le CA du 3 mars 2023 (en vertu de nos statuts) : 5

- M. MEYER (Jean-Louis) membre depuis le 17 avril 1982
- Mme HERNU (Bénédicte) membre depuis le 4 mars 2011
- Mme RIBEYRE (Anne) membre depuis le 31 janvier 2011
- Mme SANSON (Odile) membre depuis le 4 novembre 2011
- M. ROBERT (Jean-Claude) membre depuis le 14 décembre 2019

Membres démissionnaires en 2023 : 11

- Mme GAILLET (Annie) membre depuis le 26 novembre 1970
- Mr LESEUR (Claude) membre depuis le 14 janvier 1976
- M. DELACOUR (Dominique) membre depuis le 12 avril 1986
- Mme MARION (Catherine) membre depuis le 24 mars 1990
- Mme OTTON (Claudie) membre depuis le 12 avril 2003
- M. HARLIN (Claude) membre depuis le 25 janvier 2007
- Mme ROUYER (Monique) membre depuis le 12 février 2011
- Mme GEORGES-VITRY (Josette) membre depuis le 16 mai 2015
- M. DAGAS (Gérald) membre depuis le 16 janvier 2016
- M. DAMAGNEZ (Paul) membre depuis le 12 mars 2022
- Mme DUVIVIER (Brigitte) membre depuis le 15 janvier 2022

Membres décédés en 2023 : 10

Nous avons, lors des séances mensuelles, évoqué les **membres décédés**, mais permettons-nous de leur rendre un nouvel hommage en les citant

- M. BARBEROUSSE (Bernard) de Châlons-en-Champagne, membre depuis le 25 mai 1972.
- M. VILLES (Alain) de Sens, membre depuis le 9 octobre 1974.
- M. OUDIN (Robert) de Marolles, membre depuis le 11 février 1976.
- M. MACHET (Bernard) de Athis, membre depuis le 20 novembre 1982.
- M. LETERRIER (Pierre) de Châlons-en-Champagne, membre depuis le 5 avril 1989.
- M. ZINZIUS (Claude) de Heillecourt, membre depuis le 14 mars 1992.

- M. COLLET (Dominique) de Reims, membre depuis le 24 juin 1995.
Mme THEVENIN (Madeleine) de Châlons-en-Champagne, membre depuis le 12 février 2005.
M. BOLLER (Bernard) de La-Chapelle-Monthodon, membre depuis le 18 novembre 2006.
M. JACQUEMIN (Robert) de Sompuis, membre depuis le 15 juin 2013.

Au cours de l'année 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir **10 nouveaux adhérents** :

- Mme CELLIER (Laura) de Châlons-en-Champagne.
Mme CHABAUX (Denise) de Soudron.
Mme CIMOLINO (Marie-Thérèse) de Châlons-en-Champagne.
M. CLÉMENT (Jessy) de Jâlons.
M. FORTIN (François) de Reims.
M. LEJEUNE (Michel) de Châlons-en-Champagne.
Mme ROCHE (Anne-Marie) de Rosnay-l'Hôpital (Aube).
M. SIMON (Jonathan) d'Épernay.
Mme WEBER (Renée) de Soudron.
Mme ZINZIUS (Marie-Thérèse) de Hillecourt (Meurthe-et-Moselle)
qui prend la suite de son mari décédé.

Donc, au 31 décembre 2023, nous étions **257 membres**.

Comme nous le soulignons depuis plusieurs années, nous accusons une baisse (lente mais inexorable ?) du nombre de nos adhérents, près d'une centaine entre 2012 et 2023.

C'est un sujet de discussions de votre CA.

Les pistes de réflexion ne sont pas si nombreuses que cela, et les autres sociétés savantes font le même constat.

La jeunesse de certains intervenants et des jeunes auditeurs qu'ils attirent à nos séances mensuelles est un point positif, qu'il faut saluer.

RAPPELS...

Montant de la cotisation pour 2024

- adhésion « simple » : 18 euros
- adhésion et service du volume : 44 euros

b) Séances mensuelles

Si l'on veut établir des totaux et des moyennes pour nos séances en salle : 299 participants, soit une moyenne de **37,4 personnes**.

Comme pour les adhérents, prenons un peu de recul sur les années 2012 à 2023.

Nous n'arrivons pas, malgré nos efforts pour annoncer les séances, à retrouver les taux de présence d'avant le COVID.

Cependant, nous avons eu le plaisir d'accueillir de **nouveaux conférenciers** qui ont apprécié la façon dont ils ont été reçus par notre société et qui ont, pour la plupart, annoncé leur envie de revenir nous entretenir de l'avancée de leurs recherches :

- Mme Brigitte Fontaine
- MM. Lucas Flandre, Pierre Gandil, Julien Berthe et Bruno Melin.

Sans oublier nos conférenciers fidèles !

La baisse des présences nous préoccupe, et nous déçoit d'autant plus que les intervenants ont présenté des conférences de qualité et sur des sujets variés et renouvelés. Je pense par exemple aux explications sur le Lidar données par Julien Berthe et sur lesquelles il a réussi à nous passionner.

La visite à Épernay a été faiblement suivie. C'était pourtant notre seule sortie de l'année 2023.

c) Publications

Nous avons travaillé, cette année 2023, sur **trois ouvrages dont un seul est paru**.

Le **volume hors-série** intitulé *Par moulins et par mots* a été réalisé en collaboration avec l'AMM (les Amis des Moulins Marnais) ; il regroupe les textes des communications présentées par Michel CHOSENOT, Paul DAMAGNEZ et Christine ABELÉ lors de notre journée d'études sur les moulins d'octobre 2019.

Un rappel. Cette publication est un hors-série, elle n'est donc pas comprise dans le montant de l'adhésion.

Si vous êtes intéressés, ce dont nous ne doutons pas, il faut en faire un achat séparément de votre cotisation.

La mise en page du **hors-série en hommage à Jackie LUSSE** se révèle plus longue que prévue, certains auteurs tardant à donner les textes qu'ils avaient annoncés.

Quant à **notre volume annuel**, les *Études marnaises 2023*, elles sont elles aussi en cours d'achèvement. Parmi les éléments qui expliquent le retard, je me permets de vous rappeler le décès d'Alain VILLES (conférencier, auteur et membre de notre CA) au cours du mois d'août. Or, pour lui rendre hommage, nous avons décidé d'inclure dans le volume 2023 une courte biographie et une bibliographie la plus complète possible.

Pour la biographie, Michel CHOSENOT a découvert que les services et administrations dans lesquelles Alain avait travaillé n'avaient pas des archives suffisantes pour retracer correctement sa carrière. Il a fallu des demandes réitérées pour obtenir un minimum de précisions.

Pour sa bibliographie nous nous y sommes mis à plusieurs (un merci particulier à Sophie CHOSENOT). Nous avons constaté que les services et les associations où il avait publié ne se lançaient pas dans ce travail. Et, au fil de nos recherches, nous avons compris l'une des raisons. Tout en étant sûr que notre relevé n'est pas exhaustif, nous avons, pour l'instant, retrouvé 463 références.

d) Le "quotidien"

C'est les **matinées des mardis** où nous retrouvons avec Nicole RIBOULOT pour suivre les affaires courantes, répondre aux mails et faire progresser la mise en page de nos publications.

C'est la **permanence** assurée tous les vendredis après-midi, même pendant les vacances, soit 52 fois dans l'année, autour de Nicole RIBOULOT, Hubert GUERIN, Guy VENAULT et Dominique TRONQUOY.

Hubert GUERIN et Guy VENAULT continuent à classer et référencer les volumes qui proviennent de nos échanges avec une cinquantaine de sociétés correspondantes.

Je profite de ce bilan pour vous rappeler que ces ouvrages, ainsi que ceux que nous achetons pour enrichir la bibliothèque de notre association, **sont à votre disposition pour consultation ou pour emprunt** comme dans toute bibliothèque. N'hésitez pas à venir un vendredi après-midi...

Vous avez pu prendre connaissance de certains de ces livres dans le dernier *Bulletin* que Raphaëlle CHOSENOT a rédigé et mis en page.

Merci à eux trois.

Un de nos membres, **M. Michel LEJEUNE**, avec l'aide de Nicole RIBOULOT, **s'est proposé pour regrouper les adresses email des membres** qui le souhaitent, afin de rendre la communication de notre association plus facile et plus efficace. Nous les en remercions.

Nous nous sommes promis, en CA, de rédiger une sorte de contrat qui permette aux adhérents qui nous confient leur adresse de savoir à quoi nous allons utiliser ces données (RGPD) et surtout à quoi nous ne les utiliserons pas ; document que la loi nous oblige à rédiger et à transmettre à ceux qui acceptent de figurer sur la liste de la société.

Nous pouvons déjà préciser que l'adresse email, comme le numéro de téléphone et l'adresse postale ne seront communiqués ni à d'autres personnes, ni à d'autres services... Le système CCI permettant d'envoyer les mails à un nombre important de correspondants sans qu'ils sachent qui d'autre est contacté.

De même, mais il est bon de le préciser, cette liste d'adresse ne fera pas l'objet de cession ou de vente.

Chacun peut se désinscrire dès qu'il le souhaite.

Nous **n'oublions pas de remercier les membres qui nous ont aidés occasionnellement tout au long de l'année** pour des activités plus ou moins ponctuelles.

Nous pensons particulièrement à :

- Catherine TRONQUOY qui assure l'accueil lors des séances et aide Nicole RIBOULOT pour des travaux informatiques ;
- Nicole VOLTZ qui n'hésite jamais à aider, par exemple pour les journées Portes ouvertes...
- et ceux ou celles dont le nom m'échappe en ce moment mais dont l'aide est indispensable pour réussir nos activités.

des membres

1 - Est-ce possible de déposer des exemplaires de nos publications dans certains lieux pour que les visiteurs puissent les connaître et possiblement les acheter... ?

2 - Le volume 2023 n'étant pas sorti en 2023, pourquoi ne pas faire un volume 2023/2024 qui nous permettrait de rattraper notre retard et retrouver la logique annuelle ?

Explications de Dominique TRONQUOY – Votre proposition est logique et compréhensible. Mais, à mon

avis, elle ne ferait que repousser le problème dans la mesure où nous avons déjà en réserve des articles pour le volume 2024. Par ailleurs, le CA a déjà abordé le sujet et envisagé la publication du volume 2023 dans le sens de votre proposition. La décision a été de mettre en page ce volume, même en retard eu égard au temps nécessaire pour dresser la bibliographie la plus complète possible d'Alain VILLES, document que nous sommes les seuls à tenter. Toutes les bibliographies trouvées en ligne sont partielles, la nôtre, sans prétendre à l'exhaustivité, regroupe un nombre conséquent de références, déjà 463 comme je l'ai dit tout à l'heure.

Vote du rapport d'activités :

121 pour

Renouvellement du Conseil d'administration

Une partie de notre CA est en renouvellement cette année.

Le CA se compose actuellement de 22 membres ; il peut en compter 24 au maximum.

Rappel. – Statuts de la SACSAM, article 5.

« L'Association est administrée par un Conseil dont le nombre de membres, fixé par délibération de l'Assemblée générale, est compris entre vingt membres au moins et vingt-quatre au plus. »

Mme JACQUIN, membre du CA depuis 2016, ne souhaite pas renouveler son mandat.

Il convient ici de la remercier pour son implication. Elle a assuré pendant ces dernières années des liens efficaces entre notre société et les médias.

Par ailleurs, Mme DAMAGNEZ, membre du CA depuis la fin des années 90, a remis sa démission. Nous la remercions aussi de l'intérêt porté à notre société et du travail fourni au sein du CA.

Le président n'ayant pas reçu de nouvelles candidatures, nous allons procéder au vote de renouvellement.

D'après nos statuts, le vote est prévu à bulletin secret.

Souhaitez-vous ce mode de suffrage, ou procédons-nous à main levée ?

Unanimité pour le vote à main levée.

Résultats du vote :

M. CHOSSENOT Michel

Mme ABELÉ Christine

Mme CHOSSENOT Raphaëlle

Mme LEBARBIER Odile

M. RENAULT Jean-Baptiste

sont reconduits à l'unanimité.

15h47 : Le président en exercice de la SACSAM, M. Grégory DE GOSTOWSKI clôture l'Assemblée générale annuelle de la SACSAM.

Alphonse Gosset, architecte français (1835-1914) natif de Reims

par Francis LEROY

Alphonse Gosset était destiné au métier d'architecte. Dès sa naissance, le 9 mai 1835 à Reims, son père Pierre, Louis (1802-1875), originaire de Soissons (Aisne) est adjoint de l'architecte de la ville de Reims, Serrurier, auquel il succèdera par la suite. Demeurant au n°10 de la rue Saint-Étienne (l'actuel Cours Anatole France), il est âgé de 32 ans ; son épouse, Françoise Aubert, fille de fabricant, a 10 ans de moins. Son grand-père était lui-même architecte. On voit que le lien opératif bat son plein.



Après ses études au Lycée de Reims, il deviendra l'élève de son père, qui l'initie aux arcanes de l'architecture, le premier des arts majeurs. Stagiaire accompli, il poursuivra par l'École des Beaux-Arts, – car à l'époque il n'y a pas d'École d'architecture –, qu'il intègre en 1856. Il est l'élève de Charles Isabelle (1800-1880), architecte du théâtre de Béziers et des travaux d'agrandissement de l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne, constructeur, avec Alfred Normand, des thermes dites « Napoléon » à Plombières et l'auteur d'un ouvrage sur *Les édifices circulaires et les dômes*. Il se tournera ensuite vers Charles Questel (1807-1888), son « père nourricier », prix de Rome en 1844 (que Gosset ne briguera jamais), qui fut nommé architecte du Palais et du Trianon de Versailles et qui édifia l'hôpital Sainte-Anne à Paris. On notera que des liens forts s'établissaient entre élèves, même après leur sortie de l'établissement, et que ceux-ci seront confortés par des mariages. Ainsi, Max Sainsaulieu (1870-1953), architecte DPLG, épousera une fille d'Alphonse Gosset (Élisa, avec qui il aura 6 enfants), devenant son gendre.

Après cinq années d'apprentissage, il voyage en Italie (Rome) et en Grèce (Athènes), poursuivant jusque Constantinople, alors aux mains des Ottomans, où il découvre Sainte-Sophie et la Suleïmanié, ainsi que nombre de mosquées, les plus grandioses de

l'Islam (Soliman, Mirina, Achmet...). Fasciné par ces dômes et coupoles, il publiera un ouvrage sur *Les coupoles d'Orient et d'Occident* en 1891, édité par l'Académie Nationale de Reims, dont il fut un membre éminent.

Il s'installe à Reims en 1863 et commence ses premières réalisations par deux églises, à Berméricourt (1864) et Thil (1867), ainsi que pour des clients privés, tel Antoine Villeminot-Huard, constructeur-mécanicien dans l'industrie lainière. En prélude à l'aménagement du futur domaine Pommery, il construit un « chalet » (une villa) pour Jeanne Mélin, épouse puis veuve Pommery, à Chigny, qui sera achevé en 1864. C'est dans cette agréable demeure que vécut notamment sa fille Louise, future marquise de Polignac.

Et puis vint 1866, année qui fut pour lui marquée d'une pierre blanche puisqu'il remporta le concours de construction d'un nouveau théâtre à Reims. L'ancien théâtre de la rue de Talleyrand étant devenu obsolète, il importait d'édifier une nouvelle structure à la mesure de la population et de la renommée de la cité des sacres. À l'instigation de son maire, le négociant Edouard Werlé, un concours fut organisé le 18 juillet 1866, réunissant 48 concurrents. Dans ce cadre, les plans et projets furent exposés à l'hôtel de ville « fixés sur les placards en bois ». Le jury, présidé par Edouard Werlé, réuni le 7 août, comprenait 11 personnes, dont cinq architectes, membres du Conseil des Bâtiments civils, de l'Institut et du jury, hormis Théodore Ballu, qui avait été constitué pour le concours de la construction de l'Opéra de Paris ! Alphonse Gosset remporta le premier prix, doté de 12 000 francs, à l'unanimité du jury. Les deux lauréats suivants furent Jean-Paul Gion (1838-1904), gendre de Questel, architecte de la ville de Paris, et Adolf Thièche (1838-1912), architecte suisse, qui avait fréquenté l'atelier de Questel. Toutefois, la maîtrise d'œuvre par Gosset ne fut pas complète (à la différence avec Garnier) car il fut accompagné par Narcisse Brunette (1808-1895), architecte honoraire de la ville de Reims et par Ernest Lefèvre, qui se chargeaient de la direction et du suivi des travaux. Bien que la construction débutât en mars 1867, il faudra attendre plus de 6 ans pour que l'édifice soit achevé. Entre-temps, une partie du nord de la France fut occupée par l'invasion prussienne. Toutefois, cela n'empêcha pas l'inauguration du Grand Théâtre de Reims le 3 mai 1873, en présence de Jules Simon, député de la Marne, ministre de l'Intérieur, des Cultes et des Beaux-Arts. Au programme de cet événement, on trouve un panel de célébrités du théâtre et de l'opéra¹. Il est écrit que le champagne raviva les cœurs et les papilles des spectateurs et surtout des spectatrices. Dans le cahier des charges, il était établi que le devis fixé à 800 000 francs ne devait pas être dépassé. En fait, avec divers impédimentas, la facture s'éleva à 1,3 million de francs, ce qui était une prouesse comparée aux 18 millions de francs que coûta l'Opéra parisien.

Dans sa conception, Alphonse Gosset avait su mélanger classicisme et « vocabulaire [sic] » de la Renaissance italienne. Ajoutons un certain « modernisme », notamment dans l'emploi des matériaux. La façade était ornée de sculptures de Wendling et l'on trouvait un grand portique d'accès au rez-de-chaussée (hall). Quant à la salle de spectacles étagée sur 3 niveaux, elle était disposée en fer à cheval, ce qui lui donnait un type particulier peu couru de théâtre à l'italienne. Sa jauge était de 1 300 places. Elle était ornée de peintures murales dues au peintre parisien Émile Bin (1825-1897). Malheureusement, tout cela sera détruit après la représentation du 14 juillet 1914, suite au bombardement de la ville qui entraîna de nombreux dégâts et un incendie dans l'édifice.

Façade de l'Opéra de Reims rue de Vesle (The Crazy Tourist (thecrazytourist.com), CC BY-SA 4.0 <<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>>, via Wikimedia Commons)



Rembobinons le film et revenons quelques années en arrière. Précisément quand la veuve Pommery fait commencer les travaux de creusement des caves à la butte Saint-Nicaise et fait appel, de nouveau, à Alphonse Gosset mais aussi à un autre architecte, Charles Gozier, ainsi qu'à l'architecte-paysagiste Edouard Redont, pour leur confier la réalisation de son domaine. On a dit que c'est elle-même qui aurait donné aux architectes des dessins de demeures anglaises, « afin qu'ils s'en inspirassent ». Mais il semble que la veuve Pommery ait envoyé son architecte (Gosset) en Angleterre et en Écosse pour qu'il s'inspirât du style (Tudor) des bâtiments britanniques et en fit la synthèse. À son retour, Alphonse Gosset se mit à l'ouvrage et réalisa le chai, avec l'immense cellier Carnot, ainsi que des annexes. Gozier réalisa les dépendances et Redont le parc Pommery, devenu aujourd'hui le parc de Champagne. Les grands travaux du domaine sont inaugurés en 1878. Ce haut-lieu singulier du champagne accueillit rapidement nombreux visiteurs.

De 1872 à 1900, Alphonse Gosset va déployer son éclectisme architectural, édifiant des bâtiments publics (mairies), un hôtel des Postes et Télégraphes rue Cérès, des hôtels particuliers, – dont le plus célèbre fut l'hôtel Werlé, devenu ultérieurement l'hôtel Roederer (Louis). Ajoutons un hospice, 3 crèches, un orphelinat, des cités ouvrières, des logements bon marché, etc. Pour des maisons de champagne, il réalisa d'autres chais et des caves, ce à quoi il faut ajouter les dépendances de l'hôtel Auban-Moët, qui est devenu l'hôtel de ville d'Épernay...

Le destin va ensuite lui tendre les bras, en la personne de l'archevêque de Reims, Mgr Langénieux, qui le sollicita pour construire un édifice cultuel dédié à sainte Clotilde dans le cadre du 14^e centenaire du baptême de Clovis. On imagine la joie de l'architecte chrétien : édifier une église à coupole ! Il avait déjà élaboré des projets d'églises de style byzantin, notamment pour l'édification de l'église Saint-Jean-le-Divin à New York, mais le projet n'eût pas de suite. Là, il pouvait enfin déployer sa passion architecturale pour les coupoles, qui l'avaient fasciné à Constantinople. Présentant son projet à l'archevêque, il fut un peu déçu par le manque de crédits proposé et dut revoir son projet à la baisse. De bonnes âmes doutèrent de la solidité de l'édifice, ce qui fut infirmé par la construction elle-même. La première pierre fut posée le 26 juin 1898. Les travaux durèrent jusqu'en 1902, le 4 octobre précisément, jour de l'inauguration, où fut interprétée la Messe de Clovis de Gounod, composée spécialement pour cet événement qui honorait aussi le quartier Sainte-Anne en pleine expansion. L'ouverture au culte avait précédé l'inauguration et, entre-temps, avec l'activisme de Mgr Langénieux, devenu cardinal, l'église devint sanctuaire national des saints et saintes de France, et basilique affiliée à Saint-Jean-de-Latran, par le bref papal du 5 mars 1902.

Alphonse Gosset, membre de nombreuses associations (Académie de Reims, Société des Amis du Vieux Reims, Société des Amis des Arts, Société des Architectes de la Marne...) fut aussi conseiller municipal pendant de nombreuses années, membre de divers commissions (pour le nouveau musée envisagé au Boulingrin ; pour la participation de Reims à l'Exposition universelle de 1889 ; pour l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc, dont il réalisa l'aspect architectural...). Marié le 2 avril 1868 à Augustine Francart, il eut 9 enfants (dont Pol, aussi architecte, concepteur du grand magasin au bout de la rue de Talleyrand). Chevalier de la Légion d'Honneur pour la construction de Sainte-Clotilde, il mourut à son domicile parisien le 11 novembre 1914 (!) et fut inhumé provisoirement au Père Lachaise, puis au cimetière du nord à Reims, après la guerre.

Sainte-Clotilde, Reims (Par GO69 — Travail personnel, CC0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?>



Vue de la tombe d'A. Gosset au cimetière du Nord de Reims (cl. F. Leroy)

1 – Un exemplaire de ce programme imprimé sur soie est conservé dans les archives de la Société des Amis du Vieux Reims (SAVR).

NDR – Nous remercions Francis Leroy de nous avoir adressé cette synthèse de la conférence qu'il a donnée sur Alphonse Gosset dont on a célébré le 150^e anniversaire en mai 2023, célébration qui fut entre autres accompagnée par deux autres conférences : celle de Laurent Antoine, spécialiste de l'Art déco, au sujet de l'intérieur du théâtre de Reims, de style pur art déco et celle de Christine Meille (archiviste aux Archives municipales et communautaires de Reims), qui a évoqué les coulisses de l'Opéra pendant la saison 1890/1891, à travers la correspondance de la choriste Rita Wallon, adressée à Eugène Courmeaux, bibliothécaire de la ville (<https://www.lhebdoduvendredi.com/article/45946/pour-ses-150-ans-lopera-de-reims-souvre-en-grand>).

Sortie annuelle du samedi 25 mai 2024

Programme prévisionnel

Dormans (mémorial) – RDV : 9h20

Troissy (église et crypte) : 11h00

Repas : 12h30

Châtillon/Marne : 14h00

Anthenay (église) – sous réserve

En covoiturage

Visites seules : 12 €

Repas au restaurant Le Moulin Carré (entrée, plat, dessert, boissons) : 35 €

Visites + repas : 47 €

Bulletin à retourner avec votre règlement avant le 15 mai

à SACSAM - 13, rue Pasteur, 51000 Châlons-en-Champagne,

academie.chalons@free.fr - 03 26 66 39 97

<https://www.facebook.com/Sacsam51-301719147276210/>

Règlement par chèque à l'ordre de la SACSAM ou par virement au compte ci-dessous

RIB				
LA BANQUE POSTALE - CENTRE DE CHALONS				
51900 CHALONS CEDEX 9 - FRANCE				
Banque	Guichet	N°Compte	Clé	Devise
20041	01002	0039058E023	73	Euro
IBAN : FR36 2004 1010 0200 3905 8E02 373			BIC : PSSTFRPPCHA	

Bulletin d'inscription

L'inscription sera considérée comme définitive après versement de la participation financière

Monsieur - Madame.....

Adresse.....

Téléphone.....Courriel.....

Participera aux visites : OUI.....NON

Déjeunera au restaurant : OUI.....NON

Règle un montant deeuros à la SACSAM

COVOITURAGE

Conducteur : je peux prendre personne(s) au départ de.....

Passager : je cherche une voiture au départ de.....pourpersonne(s)

Fait àle.....

Rédaction du *Bulletin* : Raphaëlle Chossenot. Que soient remerciés pour leur participation : F. et M. Chossenot, F. Leroy, Nicole Riboulot et Dominique Tronquoy.